

ANGERS

Un running à la lampe frontale

La 4^e édition du Trail de l'Apocalypse, course en nocturne sur un parcours 100 % urbain, a fait le plein d'engagés. L'arrivée, inédite, sera jugée sur la piste d'athlétisme du Lac-de-Maine.

Plus de 2 500 runners vont prendre le départ du 4^e Trail de l'Apocalypse ce samedi 18 novembre 2023 à partir de 21 heures à Angers sur l'avenue Jeanne-d'Arc. Le parcours de 10 km à travers le centre-ville, d'est en ouest, les mènera pour la première fois jusqu'au stade Josette-et-Roger-Mikulak dans le quartier du Lac-de-Maine.

LA PARTICIPATION

La jauge de 2 500 coureurs a été atteinte en trois semaines, rapporte Fabrice Le Meignen, président de l'association d'Angers terre d'athlétisme qui orchestre également les courses de Tout Angers bouge, chaque premier week-end de juin. Cette participation record témoigne selon lui de l'engouement retrouvé pour la course à pied : « Tous les organisateurs ont accusé le coup après le Covid-19. Mais on est sorti de la crise. Les gens ont repris goût aux événements sportifs et populaires. » Cet élan se manifeste aussi, plus surprenant, dans le bénévolat : l'équipe est au complet depuis plusieurs jours également. Ils seront 285 volontaires à accueillir les participants, dont 162 signaleurs répartis sur l'itinéraire.

LE PARCOURS

Les organisateurs avaient imaginé conclure cette 4^e édition pour la première fois sur la rive droite de la Maine, à hauteur de la cale de la Savatte, et non sur la promenade Jean-Turc, au pied du château. Pour des raisons de sécurité tenant au contexte international, la préfecture de Maine-et-Loire en a décidé autrement, sans gâcher pour autant le caractère inédit : les coureurs produiront en effet leur dernier effort sur 300 des 400 mètres de la piste d'athlétisme du Lac-de-Maine, dans une ambiance qui s'annonce festive. Autre nouveauté : le passage à l'intérieur de l'Hôtel de Ville et de la chapelle des Ursules. Le reste sera plus classique : place



Angers, avenue Jeanne-d'Arc, 29 octobre 2022. Les coureurs devront obligatoirement porter une lampe frontale ou ventrale, en état de fonctionner, au départ de Trail de l'Apocalypse.

PHOTO: AUBINAUD SEBASTIEN

Imbach et place du Ralliement, les abords du château, le pont de Verdun, le boulevard du Bon-Pasteur et le parc Balzac.

Ce 10 km 100 % urbain, ou presque, sera enfin roulant : une petite centaine de mètres de dénivelé, seulement, correspondant pour l'essentiel à la montée Saint-Maurice positionnée un peu avant la mi-course.

LES DÉPARTS

Pour lâcher 2 500 coureurs sur la largeur de l'avenue Jeanne-d'Arc sans créer d'embouteillages, plusieurs départs successifs seront donnés. Le premier sera réservé aux coureurs confirmés, ceux attendant d'une performance sur 10 km datant de moins d'un an, inférieure à 45 minutes pour les femmes ou 38 minutes pour les hommes. Après le sas élite, le gros de la troupe sera autorisé à s'élancer par vagues

d'une trentaine de personnes toutes les 8 secondes. Il faudra une quinzaine de minutes pour écouler l'ensemble du peloton.

Deux classements élite et scratch, par sexe, seront établis à l'issue de l'épreuve, donnant lieu à autant de podiums à partir de 22 heures.

LES ACCÈS

Le site d'arrivée, légèrement excentré, nécessite d'anticiper le trajet retour. Les participants qui envisagent de se stationner dans les parkings proches du complexe sportif du Lac-de-Maine pourront utiliser les bus Irigo pour se rendre sur la ligne de départ, avenue Jeanne-d'Arc, gratuitement sur présentation de leur inscription ou de leur dossard.

Après l'arrivée, les transports en commun seront également accessibles, dans les mêmes conditions et aux horaires habituels.

LE LABEL

La manifestation est labellisée « Développement durable, le sport s'engage » par le Comité national olympique du sport français, niveau bronze. Pour répondre aux critères, un pot de miel produit dans la région saumuroise sera offert aux engagés en remplacement du traditionnel tee-shirt.

En guise de collation, une pomme et une soupe bio maison, l'équivalent de 600 litres, leur également seront servis au ravitaillement final. Bonne course et bon appétit.

Anthony PASCO

Retrait des dossards au magasin Running conseil cap aventure (7 bis, quai Félix Faure à Angers) vendredi 17 novembre, de 16 heures à 19 h 30, et samedi 18 novembre, de 10 à 20 heures (sur présentation d'une pièce d'identité ou d'une copie).

JUSTICE

Un codétenu aurait insulté sa fille de confession juive : il lui brise la mâchoire

Nassim devait sortir de détention à la fin de mois de novembre. Il rempile finalement pour dix mois de plus. Le jeune homme, 25 ans, a été condamné hier par le tribunal correctionnel d'Angers. Il était jugé pour des violences commises à l'encontre d'un codétenu le 30 octobre. Au cours d'un match de football organisé dans la cour de promenade de la maison d'arrêt, Nassim s'est attaqué à un autre joueur. Il lui a donné trois coups de poing. La victime a eu la mâchoire brisée. Une opération chirurgicale a été nécessaire pour la remettre en place mais, quinze jours plus tard, le détenu n'est toujours pas en mesure de manger et a du mal à s'exprimer.

« J'ai explosé de nerf »

Le tribunal a cherché à comprendre les raisons d'une telle violence. Selon Nassim, celui qu'il a frappé aurait tenu des propos insultants envers son ex-compagne et sa fille en raison de leur religion, le judaïsme. Au cours du match, il aurait reçu un coup de coude. Ça a été la goutte d'eau : « Il me persécutait psychologiquement, j'ai vrillé, explosé de nerf ». La victime a contesté les repro-

ches émis par Nassim : « Il ment, je ne lui adresse jamais la parole, son agression est complètement gratuite ».

Habitué des violences

« Il a reçu des coups d'une violence extrême », a appuyé Me Isabelle Oger-Ombredane, avocate de la partie civile. « Il n'avait rien demandé si ce n'est jouer au foot. Il s'est retrouvé à l'hôpital avec une mâchoire brisée ». Une ITT (interruption totale de travail) de 45 jours a été prescrite. Le procureur de la République Eric Bouillard a lui aussi dénoncé des faits « d'une gravité particulière » et a souligné le casier judiciaire de Nassim, garni de 15 mentions, principalement pour des violences. Quinze mois d'emprisonnement ont été requis.

En défense, Me Nicolas Jérusalémy, s'il ne nie pas que Nassim a commis les violences reprochées, considère que les raisons avancées par son client tiennent la route : « Il y a eu une provocation. C'était une altercation, avec deux belligérants. Il était bien sûr libérable, il aurait tapé sans raison ? ». Le tribunal a finalement condamné le jeune à quinze mois de prison, dont dix ferme.

Cyprien MERCIER

ENTREPRISES

Les échos de l'économie angevine

Une formation gratuite à la prise de parole en public

Parler en public, ça s'apprend. Dans le but d'aider les bénévoles des associations angevines à se sentir plus à l'aise à l'oral, la Jeune Chambre Économique d'Angers et sa Région lance l'initiative « Form'Your Challenge » : trois sessions de formation gratuites, le samedi 25 novembre à la maison de quartier Quart'Ney. Cette initiative est organisée en partenariat avec la Cité des Associations. Informations et inscription via le lien suivant : <https://forms.gle/dkjjWuZRyDvGenw6>.

Matériaux : Articonnex arrive à Beaucouzé

Deux ans après sa création à Nantes, Articonnex (20 salariés) se prépare à ouvrir deux nouveaux sites à Pacé, près de Rennes, et à Beaucouzé, près d'Angers, ses quatrième et cinquième entrepôts spécialisés dans la remise sur le marché de matériaux du bâtiment déclassés ou déstockés. L'enseigne revend aussi de plus en plus de matériaux issus de la déconstruction, comme des cloisons, des isolants, ou du bois lamellé-collé. Le réemploi représente désormais 15 % de son activité. Chacun de ses nouveaux sites, de 2 000 m², devrait employer 6 salariés.

Petit déjeuner autour des violences sexistes et sexuelles au travail

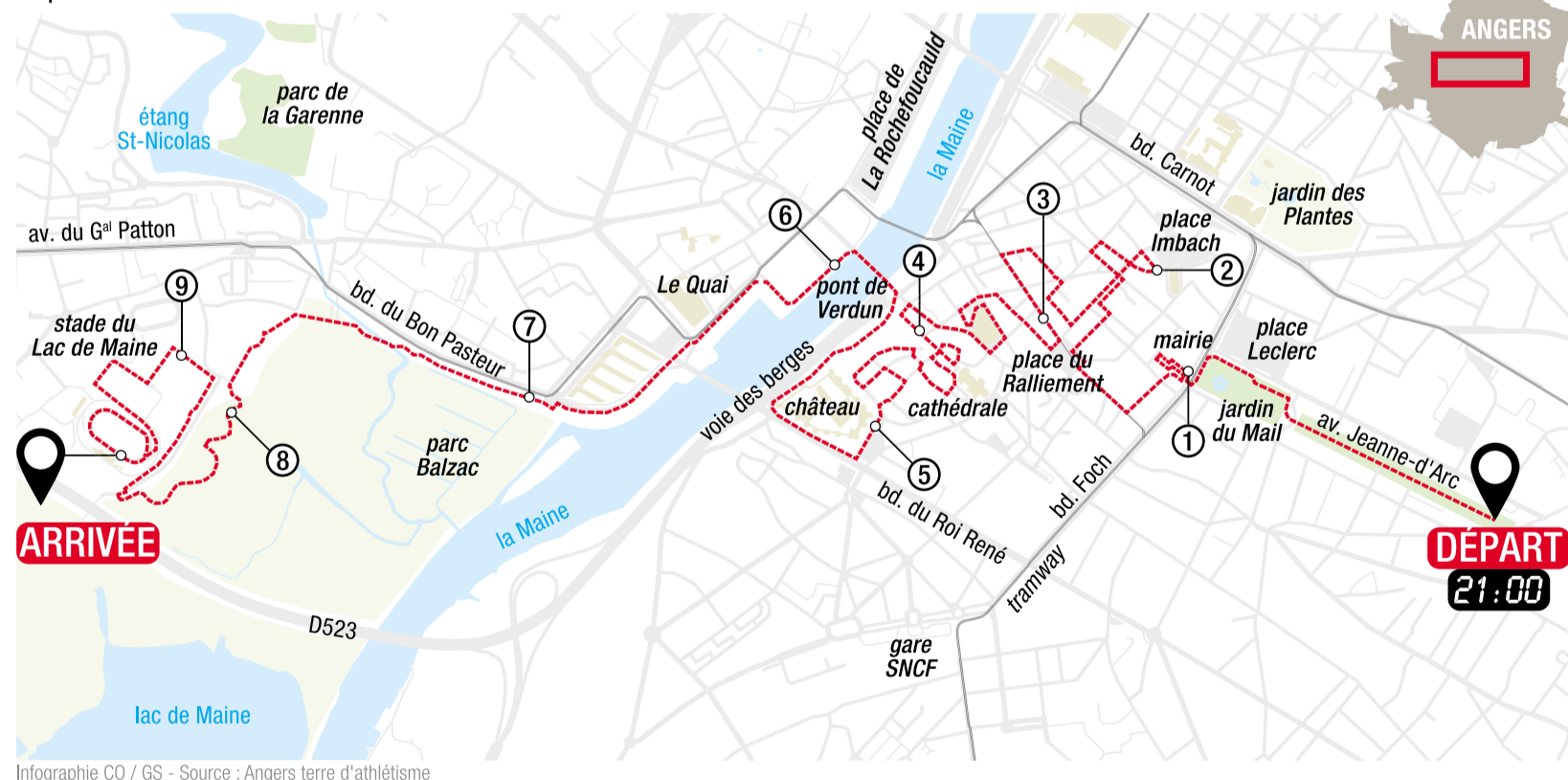
Le club d'entreprises FACE Maine-et-Loire, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) ainsi que le collectif des Entreprises s'engagent en Maine-et-Loire (LESE49) organisent un petit-déjeuner de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles au travail le vendredi 24 novembre. Ce rendez-vous à destination des entreprises se déroulera au sein de l'espace de coworking Le Pod, de 8 h à 10 h. Au programme : un quiz, des mises en situation concrètes, ou encore un éclairage réglementaire. Inscriptions : communication.face49@gmail.com.

Le spécialiste des revêtements Proople en redressement judiciaire

L'entreprise Proople, à Chalonnes-sur-Loire, a été placée en redressement judiciaire par le Tribunal de commerce d'Angers, mercredi 8 novembre, ainsi que sa holding, la Financière Passage. Cette ancienne filiale d'Eram, créée en 1977, conçoit et fabrique des revêtements antidérapants, d'accessibilité et de sécurité au sol. Elle emploie 22 salariés. Contactée, la direction n'a pas répondu à nos sollicitations.

LE PARCOURS DU TRAIL DE L'APOCALYPSE

Départ samedi 18 novembre 2023 à 21 heures



Infographie CO / GS - Source : Angers terre d'athlétisme

À votre service

Service à la personne

Prest-Alliance
Pour votre bien-être à Domicile

Angers et sa région

Vous souhaitez faciliter la préparation de vos repas : service souple et réactif, menus variés et équilibrés, choix à la carte, fraîcheur et qualité des produits, prise en compte de régimes sans sel, hypocalorique, diabétique, mixé. Agrément préfectoral. Possibilité réduction ou crédit d'impôts. Panel complet de prestations à domicile sur devis.

Dom'Alliance 8 ter, rue des Thomasseries 49070 Beaucouzé
Tél. 02 41 48 98 11 www.prest-alliance.fr

À votre service

Antiquité, brocante

Antiquités Canivet achète

RCS LE MANS 339 901 142

Achète bijoux, montres, bijoux fantaisie anciens, meubles, tableaux, ménagères, bronzes, lustres, verres Baccarat, St Louis, débarras complet, successions. Paiement comptant. Estimation gratuite au magasin de tous vos objets. Déplacements gratuits toutes distances.

10h - 12h - 15h-19h
14 rue de l'Étoile - Le Mans
canivet72@orange.fr
Tél. 02 43 23 77 03

Affaires à faire

LE MOIS DU SALON OFFRE PRIVILEGE

SUR TOUTE LA GAMME CANAPES GORINI
* sur une sélection de cuirs et tissus

PROLONGATION jusqu'au 25/11

ANDRÉ LEHUE
Griffé votre intérieur

2 rue du Bois Rinier (sortie 17)
ST BARTHÉLEMY D'ANJOU
02 41 43 82 17
www.meubles-lehue-angers.fr